Plainte envoyée le mardi 24 mars 2026

À : "info" <info@vct-cpcl.be>

Objet : Plainte - Violation des lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative par l'ASBL* « Visit.Brussels »

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour porter plainte contre la violation par « Visit.Brussels » de l'article 35 des lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative (ci-après : LC**).

Bien que constitué sous la forme d'une ASBL*, « Visit.Brussels » relève du champ d'application des LC**, applicables « *aux personnes physiques et morales concessionnaires d'un service public ou chargées d'une mission qui dépasse les limites d'une entreprise privée et que la loi ou les pouvoirs publics leur ont confiée dans l'intérêt général* », selon l'article1er, desdites lois. Elle est d'ailleurs dirigée par des mandataires politiques, et financée par le budget de la Région de Bruxelles-Capitale.

Selon l'article 18 des LC**, auquel renvoie l'article 35, paragraphe 1er, de ces mêmes lois, *« Les services locaux établis dans Bruxelles-Capitale rédigent en français et en néerlandais les avis, les communications et les formulaires destinés au public ».*

Or, « Visit.Brussels » a lancé sur le territoire bilingue de Bruxelles-Capitale une campagne d'affichage rédigée exclusivement en anglais (voir la photo ci-après, prise au rond-point Montgomery). Les Bruxellois francophones et néerlandophones ne sont donc pas invités dans leur langue aux manifestations annoncées, contrairement à la loi.

La version française du site internet comporte de nombreux expressions et mots anglais (bike-friendly, greeters, etc.) qui ne se justifient d'aucune façon. Un francophone ne connaissant pas l'anglais devrait rechercher ces mots dans un dictionnaire de traduction.

Je serais reconnaissant à la Commission permanente de contrôle linguistique d'examiner cette plainte et de me tenir informé des suites qui y auront été réservées.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

M. P.,
Bruxelles

* ASBL (Association Sans But Lucratif) - ** LC (lois coordonnées)

DON'T MISS THIS
Nocturnes
12.03 > 23.04
40+ Brussels Museums
RiverJazz Festival
13.03 > 28.03
Marni, Senghor & Jazz Station
BANAD Festival
14.03 > 29.03
various places in Brussels
visit.brussels